



CENTRE D'HISTOIRE SOCIALE DU XXe siècle, UMR CNRS 8058
Séminaire « Enfermements, Justice et Libertés dans les sociétés contemporaines »

Temps passé sous écrou, temps passé en détention (2001-2012)

- Estimations -

Pierre V. Tournier

Janvier 2014

Pierre V. Tournier, Centre d'histoire sociale du XXe siècle, 43, rue Guy Môquet 75017 PARIS,
Tél. 01 42 63 45 04, pierre-victor.tournier@wanadoo.fr, <http://pierre-victortournier.blogspot.fr/>

Temps passé sous écrou, temps passé en détention en 2014 et évolutions en ce début du XXI^e siècle

Estimations

Pierre V. Tournier¹

Depuis le développement du placement sous surveillance électronique (PSE), on sait qu'il est essentiel de ne pas confondre « population sous écrou » et « population détenue »². Ainsi, au 1^{er} janvier 2013, le nombre de personnes sous écrou est de 76 798 (France entière) : 16 454 prévenus détenus, 50 118 condamnés détenus (soit 66 572 personnes détenues), 9 029 condamnés placés sous surveillance électronique en aménagement de peine (loi du 19 décembre 1997), 624 condamnés placés sous surveillance électronique en fin de peine (loi du 24 novembre 2009) et 573 condamnés en placement à l'extérieur, sans hébergement pénitentiaire. Le taux de placement sous écrou est de 117 pour 100 000 habitants et le taux de détention de 102 pour 100 000 habitants.

1. - Temps passé sous écrou

Au-delà de ces effectifs à une date donnée (statistique de stock), nous publions régulièrement, dans le tableau de bord d'OPALE, des données de flux d'entrées sous écrou et un indicateur de la durée moyenne du placement sous écrou.

Nous avons introduit cet indicateur, dans le champ pénal, au début des 1980³. Il est calculé à partir de la formule fondamentale en analyse démographique : $P = E \times d$

P est l'effectif moyen de la population au cours de l'année (donnée de stock),

E est le nombre d'entrées dans la population sur une année (donnée de flux),

d est le temps moyen passé dans la population, exprimé en année ; dit d'une autre manière, c'est l'espérance de vie dans la population, au moment de l'entrée.

Cette formule correspond à un modèle d'évolution théorique bien particulier, le modèle dit de la population stationnaire. Il repose sur deux hypothèses : le nombre d'entrées annuelles dans la population est constant, d'une année sur l'autre, et le calendrier des sorties est identique pour toutes les cohortes d'entrées (rythme de sortie identique). Dans ce modèle, l'effectif de la population est donc constant. Ces hypothèses ne sont, en général, vérifiées ni pour la population sous écrou, ni pour la population détenue. Et pour cause ! Ainsi les durées moyennes que l'on peut calculer à partir des données de stock et des données de flux d'entrées ($d = P / E$) est un simple indicateur dont seule l'évolution sur plusieurs années a un sens. Ce n'est aucunement un outil d'analyse de conjoncture.

¹ Directeur de recherches au CNRS, Centre d'histoire sociale du XX^e siècle (Université Paris 1).

² Introduit par la loi du 19 décembre 1997, le PSE comme mode d'aménagement des peines est entré en application fin 2000. Le nombre de condamnés placés était de 304 au 1/1/04, 709 au 1/1/05, 897 au 1/1/06, 1 648 au 1/1/07, 2 506 au 1/1/08.

³ Pour plus de détails sur ce genre de calcul démographique voir Tournier P.V., *Contribution à la connaissance de la population des personnes incarcérées en France (1968-1980) - analyse démographique* -, thèse de 3^e cycle publiée par le ministère de la Justice, Centre national d'études et de recherches pénitentiaires (CNERP), 1981, 342 p. ou Barré M-D, Tournier P.V., coll. Leconte B., *La mesure du temps carcéral, observation suivie d'une cohorte d'entrants*, Paris, CESDIP, Déviance & Contrôle social, n°48, 1988, 199 p.

En 2012, l'administration pénitentiaire a enregistré 90 962 entrées sous écrou (E). Au cours de cette année, la population moyenne sous écrou a été de 76 962 (P), cette moyenne étant obtenue en faisant la moyenne arithmétique des effectifs au 1^{er} jour de chaque mois. Ce qui donne un indicateur de la **durée moyenne du placement sous écrou de 10,2 mois** (Tableau 1.). En 2001, cet indicateur était de 8,6 mois. Il a donc augmenté de 19 %.

A notre connaissance, l'administration pénitentiaire n'a pas les moyens de calculer, en toute rigueur, le même type d'indicateur ni pour la durée moyenne de détention dans son ensemble, ni pour la seule durée moyenne de détention provisoire. Mais des valeurs approximatives peuvent être estimées. Encore faut-il ne pas tout confondre comme c'est souvent le cas en la matière⁴.

2. - Estimation de l'indicateur de la durée moyenne de détention

En 2012, 23 996 aménagements de peines sous PSE ont été prononcés⁵. Dans le calcul qui suit on fait l'hypothèse simplificatrice que 100 % de ces PSE sont « *ab initio* » et l'on considère comme négligeable le nombre de placements à l'extérieur, *ab initio*, sans hébergement pénitentiaire.

Estimation du nombre d'entrées en détention en 2012 : 90 962 – 23 996 = 66 966

Population moyenne détenue en 2012 : 66 787

Estimation de la durée moyenne de détention en 2012 : **12 mois** (Tableau 2.)

On notera que la durée moyenne de détention est restée voisine de 8,6 mois de 2001 à 2006, pour ne cesser d'augmenter à partir de 2007. La durée pour 2012 a ainsi augmenté de 40 % par rapport à 2006. Cette évolution est, évidemment, à rapprocher de la loi du 10 août 2007 introduisant les peines plancher pour les récidivistes.

3. – Estimation de l'indicateur de la durée moyenne de détention provisoire

En 2012, 46 656 entrées de prévenus ont été enregistrées par l'administration pénitentiaire. Dans le calcul qui suit, on considère comme négligeable le nombre d'entrées dans la population des prévenus en cours de placement sous écrou. Une personne est placée sous écrou sur extrait de jugement pour exécuter sa peine. Puis en cours d'exécution, elle fait l'objet d'un mandat de dépôt dans une 2^{ème} affaire. Lorsque la peine dans la 1^{ère} affaire sera exécutée, la personne restera sous écrou pour la 2^{ème} affaire. Elle passera ainsi de la population de condamnés à la population de prévenus. On ne connaît pas le nombre d'entrées de ce type dans la population de prévenus.

Population moyenne de prévenus en 2012 : 16 697.

Estimation de la durée moyenne de détention provisoire en 2012 : **4,3 mois** (Tableau 3.)

On notera que la durée moyenne de détention provisoire a augmenté de 16 % de 2008 à 2012.

Pierre V. Tournier

⁴ Voir Tournier P.V., « Comment en arrive-t-on à surestimer la durée moyenne de détention de + 45 % dans un rapport du Sénat ? Durée de temps passé sous écrou, durée de détention, durée de détention provisoire », *Arpenter le Champ pénal*, n°305, 21 janvier 2013, 4 p.

⁵ Les Chiffres clés de l'administration pénitentiaire au 1^{er} janvier 2013.

Tableau 1. - Indicateur de la durée moyenne du placement sous écrou

Champ : France entière

Référence à indiquer : **OPALE. 18-1**

	2001	2002	2003	2004	2005
Entrées sous écrou annuelles (E)	67 308	81 533	81 905	84 710	85 542
Population moyenne sous écrou (P) (i)	48 312	53 510	58 574	60 905	59 791
Durée moyenne sous écrou (d, en mois) (ii)	8,6 mois	7,9 mois	8,6 mois	8,6 mois	8,4 mois

	2006	2007	2008	2009	2010
Entrées sous écrou annuelles (E)	86 594	90 270	89 054	84 355	82 725
Population moyenne sous écrou (P) (i)	59 938	63 268	66 716	67 362	67 317
Durée moyenne sous écrou (d, en mois) (ii)	8,3 mois	8,4 mois	9,0 mois	9,6 mois	9,8 mois

	2011	2012	2013	2014	2015
Entrées sous écrou annuelles (E)	88 058	90 962
Population moyenne sous écrou (P) (i)	71 755	76 962	78 824
Durée moyenne sous écrou (d, en mois) (ii)	9,8 mois	10,2 mois

(i) Moyenne sur les effectifs au 1^{er} jour de chaque mois

(ii) Indicateur (d) calculé à partir de la formule $P = E \times d$, où P est l'effectif moyen au cours de l'année et E le nombre de mises sous écrou dans l'année

Tableau 2. - Estimations de l'indicateur de la durée moyenne de détention

Champ : France entière

Référence à indiquer : **OPALE. 18-2**

	2001	2002	2003	2004	2005
Entrées sous écrou annuelles (E)	67 308	81 533	81 905	84 710	85 542
Aménagements de peine sous PSE prononcés	130	359	948	2 915	3 575
Entrées en détention (approximation)	67 178	81 174	80 957	81 795	81 967
Population moyenne sous écrou (P) (i)	48 312	53 510	58 574	60 905	59 791
Population moyenne sous écrou non détenue (ii)	17	56	197	506	790
Population moyenne détenue	48 295	53 454	58 377	60 399	59 001
Estimation de la durée moyenne de détention (iii)	8,6 mois	7,9 mois	8,7 mois	8,7 mois	8,6 mois

	2006	2007	2008	2009	2010
Entrées sous écrou annuelles (E)	86 594	90 270	89 054	84 355	82 725
Aménagements de peine sous PSE prononcés	5 562	7 900	11 259	13 994	16 797
Entrées en détention (approximation)	81 032	82 370	77 795	70 361	66 928
Population moyenne sous écrou (P) (i)	59 938	63 268	66 716	67 362	67 317
Population moyenne sous écrou non détenue (i)	1 589	2 557	3 559	4 770	5 943
Population moyenne détenue (i)	58 349	60 711	63 157	62 592	61 374
Estimation de la durée moyenne de détention (iii)	8,6 mois	8,8 mois	9,7 mois	10,7 mois	11,2 mois

	2011	2012	2013	2014	2015
Entrées sous écrou annuelles (E)	88 058	90 962
Aménagements de peine sous PSE prononcés	20 082	23 996
Entrées en détention (approximation)	67 976	66 966
Population moyenne sous écrou (P) (i)	71 755	76 962	78 824
Population moyenne sous écrou non détenue (i)	7 988	10 175	11 403
Population moyenne détenue (i)	63 767	66 787	67 421
Estimation de la durée moyenne de détention (iii)	11,3 mois	12,0 mois

(i) Moyenne sur les effectifs au 1^{er} jour de chaque mois

(ii) Moyenne des effectifs en début et en fin d'année calculée sur les seuls PSE.

(iii) Indicateur (d) calculé à partir de la formule $P = E \times d$ (où P est l'effectif moyen au cours de l'année et E le nombre d'entrées en détention dans l'année)

Tableau 3. - Estimations de l'indicateur de la durée moyenne de détention provisoire

Champ : France entière

Référence à indiquer : **OPALE. 18-3**

	2001	2002	2003	2004	2005
Entrées de prévenus information	21 701	27 194	30 732	30 836	30 997
Entrées de prévenus comparutions immédiates	26 651	31 511	28 616	27 755	29 951
Total des entrées de prévenus	48 352	58 705	59 348	58 591	60 948
Population moyenne de prévenus (i)	16 124	18 488	21 300	20 941	19 933
Estimation de la durée moyenne de détention provisoire (ii)	4,0 mois	3,8 mois	4,3 mois	4,3 mois	3,9 mois

	2006	2007	2008	2009	2010
Entrées de prévenus information	29 156	28 644	27 884	25 976	26 095
Entrées de prévenus comparutions immédiates	27 596	26 937	24 231	22 085	21 310
Total des entrées de prévenus	56 752	55 581	52 115	48 061	47 405
Population moyenne de prévenus (iii)	17 804	17 103	16 003	15 774	16 506
Estimation de la durée moyenne de détention provisoire (ii)	3,8 mois	3,7 mois	3,7 mois	3,9 mois	4,2 mois

	2011	2012	2013	2014	2015
Entrées de prévenus information	25 883	25 523
Entrées de prévenus comparutions immédiates	21 432	21 133
Total des entrées de prévenus	47 315	46 656
Population moyenne de prévenus (iii)	16 506	16 697	16 886		
Estimation de la durée moyenne de détention provisoire (ii)	4,2 mois	4,3 mois

(i) Moyenne des effectifs en début et en fin d'année (sauf pour 2001 : effectif en fin d'année)

(ii) Indicateur (d) calculé à partir de la formule $P = E \times d$ (où P est l'effectif moyen au cours de l'année et E le nombre d'entrées en détention dans l'année)

(iii) Moyenne sur les effectifs au 1^{er} jour de chaque mois